



Département  
De la  
**HAUTE SAVOIE**  
\*\*\*\*\*  
ARRONDISSEMENT  
De  
**BONNEVILLE**  
\*\*\*\*\*

République Française  
MAIRIE DE BONNEVILLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 27 JUILLET 2026**

L'an deux mille vingt six, le vingt sept juillet à 19h30, le conseil municipal dûment convoqué le 21 juillet 2026, s'est réuni salle consulaire - mairie de Bonneville, sous la présidence de Monsieur Stéphane VALLI, Maire.

**Nombre de Conseillers**

En exercice 33  
Présents 25  
Absents représentés 6  
Absents 2

**ÉTAIENT PRÉSENTS (25) :**

Monsieur VALLI Stéphane, Monsieur PITTET Dominique, Madame LARA LOPEZ Jessica, Monsieur MERCIER Julien, Monsieur CLERC Mathieu, Madame BENAMMAR Samira, Monsieur BODO Lionel, Monsieur BOISIER Lucien, Madame ENGASSER Stéphanie, Monsieur MORRHAD Youcef, Monsieur MALLINJOURD Jean-Paul, Madame JORAT Josiane, Monsieur PERRILLAT-AMEDEE Vincent, Madame PECOT Chanmany, Madame CHABORD Magali, Madame HAUDIQUET Fanny, Monsieur CHERIF Ahmed, Madame UBERTI Sandrine, Monsieur THABUIS Florent, Madame BOZON Sandra, Madame SANTOS DOS REIS Maria Inès, Madame GAY Agnès, Monsieur BASTID Arnaud, Monsieur DELULLIER Pierre, Madame DUCRETTET Léa

**ABSENTS REPRÉSENTÉS (6) :**

Monsieur LATHUILLE-NICOLLET Anthony a donné pouvoir à Monsieur PITTET Dominique, Madame COFFY Géraldine a donné pouvoir à Monsieur BOISIER Lucien, Madame PERRIN-GOTRA Caroline a donné pouvoir à Madame LARA LOPEZ Jessica, Madame VAZQUEZ-YANEZ Annick a donné pouvoir à Monsieur VALLI Stéphane, Monsieur SEIGLE-VATTE Raymond a donné pouvoir à Monsieur MERCIER Julien, Monsieur SADDIER Martial a donné pouvoir à Madame GAY Agnès

**ABSENTS (2) :**

Madame JIMENEZ Dominique, Monsieur SIMSEK Ferat

Monsieur Pierre DELULLIER est désigné secrétaire de séance.

**N°B\_132\_2026 : Compte rendu des délégations de compétences accordées au maire**

**N°0348\_2026** : Renonciation au droit de préemption urbain parcelle cadastrée section AM n°617 (terrain d'agrément) située ville de Bonneville, appartenant à monsieur BARRIER Christian.

**N°0349\_2026** : Renonciation au droit de préemption urbain parcelle cadastrée section AM n°616 (terrain d'agrément) située ville de Bonneville, appartenant à monsieur BARRIER Christian.

**N°0426\_2026** : Convention pour l'occupation du domaine public communal pour l'installation d'un manège

**N°0427\_2026** : Renonciation au droit de préemption urbain parcelle cadastrée section BR-0226, BR-0228, BR-0230, BR-0232 lots n° 10 205 716 741 (parking appartement garage jardinet) située 807 RUE DE LA FOULAZ, appartenant à madame DOMENICUCCI Jessica.

**N°0428\_2026** : Renonciation au droit de préemption urbain parcelle cadastrée section AM-0293, AM-0295 lots n° 2 12 (cave appartement) située 0004 passage du Bargy, appartenant à Monsieur RAINAUD Dominique et à madame BOEUVÉ Pascale.

**N°0429\_2026** : Renonciation au droit de préemption urbain parcelle cadastrée section AI-0116, AI-0119, AI-0120, AI-0122, AI-0124, AI-0092 lots n° 6 75 (appartement parking) située 101 rue des Pêcheurs, appartenant à monsieur HAKIM Ali-nouri.

**N°0430\_2026** : Renonciation au droit de préemption urbain parcelle cadastrée section AZ-0258 (maison) située 94 route de la Pratz, appartenant à madame LE BOUFFANT Muriel.

**N°0431\_2026** : Renonciation au droit de préemption urbain parcelle cadastrée section BH-0267 lots n° (Une maison à usage d'habitation) située 31 allée des Capselles, appartenant à madame GUYOT Mireille Alice Joséphine.

**N°0432\_2026** : Demande de subvention relative au programme Héritage JOP Alpes 2030 dans le cadre du plan Équipements 2026 de l'Agence Nationale du Sport, pour l'aménagement de la plaine de jeux à la Foulaz.

**N°0433\_2026** : Signature du contrat d'entretien et de vérification des appareils de cuisine à l'Agora avec l'entreprise Achat CCP pour un montant annuel de 1 610 euros HT et pour une durée de un an renouvelable 3 fois.

**N°0434\_2026** : Signature de la convention de formation établie par Protect'up pour le recyclage d'un CACES R486B de l'agent Jean-Louis TOCHON, agent du service espaces verts, qui se déroulera sur 2 jours au mois de septembre 2026, pour un montant de 644,40€.

**N°0435\_2026** : Signature de la convention n°20260740013 avec la Croix Rouge Française pour la mise à disposition d'un point d'alerte de premiers secours ainsi que quatre bénévoles secouristes dans le cadre du concert Les Sires montent le son édition 2026, le samedi 5 septembre 2026, pour un montant de 535€.

**N°0436\_2026** : Signature de la convention n°20260740014 avec la Croix Rouge Française pour la mise à disposition d'un point d'alerte de premiers secours ainsi que deux bénévoles secouristes dans le cadre du tir des feux d'artifice de la fête nationale 2026, le lundi 13 juillet (gratuit).

**N°0437\_2026** : Signature de la convention de formation établie par Protect'up pour la formation d'autorisation de conduite et d'utilisation d'un gerbeur, selon la recommandation CACES R485, de 5 agents des services bâtiment, fêtes et manifestations et assistant de prévention, qui se déroulera sur 1 journée au mois de septembre 2026, pour un montant de 960€.

**N°0438\_2026** : Signature de la convention de formation établie par Gamesystem sur le port du harnais, la sécurisation des accès et interventions en hauteur pour 6 agents des services fêtes et manifestations, espaces verts et bâtiment. La formation se déroulera sur 1 journée au mois d'octobre 2026 pour un montant de 1 536€.

**N°0439\_2026** : Signature de la convention de formation établie par CFC Formations sur le thème de l'allotissement des marchés publics pour l'agent Émeline MUZARD, agent du service marchés publics, qui se déroulera sur 1 journée au mois de septembre 2026 pour un montant de 390€.

**N°0440\_2026** : Signature du contrat de location pour la batterie du Kangoo électrique du service espaces verts immatriculé FC-673-PJ avec l'entreprise Diac location pour un montant mensuel de 75,60 euros HT majoré à 3,60 % et pour une durée de 72 mois.

**N°0441\_2026** : Renonciation au droit de préemption urbain parcelle cadastrée section AM 293 295 298 lots n° 4- 17- 18- 6 (cave chambre appartement box) située 4 passage du Bargy appartenant à monsieur et madame DESCHAMPS Antoine et Nathalie.

**N°0442\_2026** : Révision du loyer - locaux IEN 126 rue des grandes chambrettes pour un montant annuel de 22 743,31 € (vingt deux mille sept cent quarante trois euros et trente et un centimes).

**N°0443\_2026** : Bail commercial au profit de Madame SAULLE Sabine – sous l'enseigne EVANESCENCE- d'un local commercial (lot n°4) d'une surface de 42 m² situé 45 place de l'hôtel de ville – copropriété 45 -49 place de l'hôtel de ville.

**N°0444\_2026** : Attribution et signature du marché de travaux d'un local commercial à Bonneville - lot 10 : ventilation-sanitaire à l'entreprise CHALLAMEL sise à Bonneville pour un montant de 18 962,00 € HT.

**N°0445\_2026** : Attribution et signature du marché de travaux d'un local commercial à Bonneville - lot 09 : électricité - chauffage à l'entreprise BEE sise à Annecy pour un montant de 18 933,00 € HT.

**N°0446\_2026** : Attribution et signature du marché de travaux d'un local commercial à Bonneville – lot 08 : peintures intérieures à l'entreprise PONCET CONFORT DECOR sise à Valserhône pour un montant de 9 274,13 € HT.

**N°0447\_2026** : Attribution et signature du marché de travaux d'un local commercial à Bonneville - lot 07 : sols souples à l'entreprise LAPORTE sise à Saint Pierre en Faucigny pour un montant de 8 336,34 € HT.

**N°0448\_2026** : Attribution et signature du marché de travaux d'un local commercial à Bonneville – lot 06 : carrelages-faïences à l'entreprise NIVOSSOL sise à Décines-Charpieu pour un montant de 5 581,77 € HT

**N°0449\_2026** : Attribution et signature du marché de travaux d'un local commercial à Bonneville – lot 04 : cloisons doublages et faux plafonds à l'entreprise PONCET CONFORT DECOR sise à Valserhône pour un montant de 28 532,69 € HT.

**N°0450\_2026** : Attribution et signature du marché de travaux d'un local commercial à Bonneville – lot 03 : flocage à l'entreprise SOCIETE D'ISOLATION PROJETEE sise à Vivier du Lac pour un montant de 3 000,00 € HT.

**N°0451\_2026** : Attribution et signature du marché de travaux d'un local commercial à Bonneville - lot 02 : menuiseries extérieures aluminium et serrurerie à l'entreprise CARRAZ METALLERIE sise à Valserhône pour un montant de 22 037,36 (base : 21 598,36 € HT + PSE : 439,00 € HT).

**N°0452\_2026** : Renonciation au droit de préemption sur la cession du fonds de commerce sous l'enseigne BURGER DU MOLE- situé 11 avenue de la Gare appartenant à la SAS BURGER DU MOLE représentée par madame DHAUSSY Mélanie.

**N°0453\_2026** : Renonciation au droit de préemption urbain parcelle cadastrée section AE-0035 lots n° 3 115 126 (parking cave appartement) située 350 rue du Manet, appartenant à madame LE ROY Isabelle.

**N°0454\_2026** : Renonciation au droit de préemption urbain parcelle cadastrée section AM-0201, AM-0619 lots n°1 12 (cave local commercial) située 116, 118, 120 place de l'hôtel de ville, appartenant à SCI SBS-IMMO représentée par monsieur BAILLY Sébastien.

**N°0455\_2026** : Renonciation au droit de préemption urbain parcelle cadastrée section AN-0053, AN-0055, AN-0056, AN-0304, AN-0305, AN-0308 lots n° 24 28 (appartement parking) située 185 avenue de la gare, appartenant à monsieur et madame BESLIN Christian et Cécile.

**N°0456\_2026** : Renonciation au droit de préemption urbain parcelle cadastrée section AN-0187 (maison) située 97 rue des Cyclamens, appartenant à monsieur MOUNERAT Pierre-Yves.

**N°0457\_2026** : Renonciation au droit de préemption urbain parcelle cadastrée section AM-0498, AM-0499, AM-0500, AM-0501, AM-0502 lots n° 126 185 (garage appartement) située 55 avenue de Genève, appartenant à madame BUZENET Martine, à monsieur LE PETIT Sylvain et à madame LE PETIT Sigrid.

**N°0458\_2026** : Renonciation au droit de préemption urbain parcelle cadastrée section AN-0062, AN-0303, AN-0306, AN-0307, AN-0057, AN-0058, AN-0059, AN-0060 lots n°9 18 (appartement parking) située 139 avenue de la gare, appartenant à monsieur NEUVEGLISE Aurélien et à madame VERNA Charlotte.

**N°0459\_2026** : Renonciation au droit de préemption urbain parcelle cadastrée section AH-0093, AH-0200, AH-0201 lots n° 13 138 171 88 (appartement parkings et cellier) située 509 avenue de Genève, appartenant à monsieur et madame MOREAU Marc et Aude.

**N°0460\_2026** : Renonciation au droit de préemption urbain parcelle cadastrée section AI-0113, AI-0127, AI-0128, AI-0175 lots n° 273 288 298 368 (garage cave appartement parking) située 50 Allée du Clos Charlemagne, appartenant à madame PLANTARD Isabelle.

**N°0461\_2026** : Renonciation au droit de préemption urbain parcelle cadastrée section AI-0158 (maison mitoyenne) située 75 impasse des minotiers, appartenant à monsieur et madame MARCON Bernard et Sylvie.

**N°0462\_2026** : Renonciation au droit de préemption urbain parcelle cadastrée section AI-0113, AI-0127, AI-0128, AI-0175 lots n° 102 157 (garage appartement) située 50 allée du clos Charlemagne, appartenant à madame MAURIN Margaux.

**N°0463\_2026** : Renonciation au droit de préemption urbain parcelle cadastrée section AM-0103, AM-0104, AM-0105, AM-0106, AM-0407 lots n° 10 11 (cave appartement) située 71 rue pertuiset, appartenant à monsieur CAILLER Pierre Michel.

**N°0464\_2026** : Renonciation au droit de préemption urbain parcelle cadastrée section AE-0184 lots n° 11 21 (appartement cave) située 189 Rue du bois des tours, appartenant à monsieur BECIRI Arbin et à madame NISHORI Erblina.

**N°0465\_2026** : Renonciation au droit de préemption urbain parcelle cadastrée section AE-0148 lots n° 1 38 (cave appartement) située 430 avenue Guillaume Fichet, appartenant à madame CAULFUTY Arlette Augustine.

**N°0466\_2026** : Renonciation au droit de préemption urbain parcelle cadastrée section AE-0021 lots n° 24 33 54 (cave appartement garage) située 544 rue du manet, appartenant à madame LAVILLONNIÈRE Mathilde.

**N°0467\_2026** : Renonciation au droit de préemption urbain parcelle cadastrée section AN-0025 lots n° 1 40 (appartement garage) située 0315 avenue de la gare, appartenant à monsieur TURPIN Christophe.

**N°0468\_2026** : Convention de mise à disposition de la salle de réunion et des sanitaires situés dans le local communal associatif dit de la chasse et de la pêche, sis chemin de la carrière à Bonneville, au profit de la fédération départementale des chasseurs de la Haute-Savoie.

**N°0469\_2026** : Signer le contrat d'entretien et maintenance préventive pour la nacelle de l'Agora avec l'entreprise MSTM pour un montant annuel de 362,01 euros HT et pour une durée de un an renouvelable 3 fois.

**N°0470\_2026** : Contrat d'engagement « Le show Mephisto », à intervenir entre Le show Mephisto et la commune de Bonneville à l'occasion des « Sires montent le sons ». Ce contrat prévoit en outre, un spectacle « Le show Mephisto » le 5 septembre 2026, la prise en charge de 34 repas (8, le 05/09 midi et 26 le soir), le paiement de la prestation d'un montant total de 14 000 €.

**N°0471\_2026** : Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle, à intervenir entre SOCIETE MATAYA PRODUCTIONS et la commune de Bonneville à l'occasion des « Sires montent le sons ». Ce contrat prévoit en outre le paiement d'un acompte de 50 % à la signature du contrat, la prise en charge de l'hébergement, le paiement de la prestation d'un montant total de 14 000 €.

**N°0472\_2026** : Financement des investissements 2026 - Prêt de trois millions d'euros - La banque postale

**LE CONSEIL MUNICIPAL PREND CONNAISSANCE** des délégations de compétences ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Secrétaire de séance

Pierre DELULLIER



Pour le maire empêché et par délégation

Le 1<sup>er</sup> adjoint

Dominique PITTET



La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès du Maire de la Ville de Bonneville, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Pour une délibération relevant du contentieux électoral, l'article R119 du Code électoral s'applique : recours dans un délai de cinq jours.